

# HELLODOC : le leader des Logiciels Médicaux

Propos recueillis par Déborah Guedj



**Marilyne MINAULT**  
Directrice Général de HelloDoc



**HÔPITAUX MAGAZINE : Quelle est la structure de l'entreprise HelloDoc et quelle est son activité ?**

**MARILYNE MINAULT :** HelloDoc est une SARL au capital de 50 000 €. Nous éditons et concevons des logiciels médicaux. Ce sont des logiciels de gestion de cabinets médicaux, tant pour des médecins généralistes que spécialistes. Ces logiciels accompagnent toutes les tâches concernant le suivi du patient : prise de rendez-vous, récapitulatif de ses précédents résultats d'analyses et d'exams, rappels d'exams et de vaccins, prise en compte des interactions médicamenteuses et contre-indications si le patient souffre d'allergies, etc. Mais nos logiciels couvrent aussi tout l'aspect purement administratif des cabinets : courrier, certificats, CERFA, arrêts de travail, arrêts maladie, feuilles de soins électroniques permettant au patient de faire une déclaration à la CNAM pour qu'il se fasse rembourser. Enfin, nos logiciels font aussi la comptabilité du cabinet.

**HÔPITAUX MAGAZINE : Ce sont donc des logiciels extrêmement complets. Y avez-vous intégré des solutions existantes, et quels types de partenariats avez-vous développé à cet effet avec des éditeurs ?**

**MARILYNE MINAULT :** Nous avons un partenariat avec la base Claude Bernard et Vidal pour tout ce qui a trait avec les prescriptions et les contre-indications de tous les médicaments du marché. En outre, HelloDoc est partenaire d'IMS, qui est une

société spécialisée dans les études épidémiologiques. Les médecins de notre panel interne ont signé un accord avec eux. Ainsi, IMS réalise des études pour nous et fait en fonction des pathologies et des demandes qu'ils ont en laboratoire ou émanant d'autres organismes intéressés.

**HÔPITAUX MAGAZINE : Avant d'arriver à ces partenariats, HelloDoc a dû trouver sa propre voie. Le développement de la société a-t-il été complexe ?**

**MARILYNE MINAULT :** Le chemin fut fort sinueux ! Nous avons commencé en 1987 en développant HelloDoc sous la Version 2 de Windows. On l'a installé en 1989 chez un ami médecin. Puis, j'ai écumé les salons spécialisés pour trouver comment l'améliorer. Il existait plusieurs centaines de logiciels sur le marché à l'époque. En 1990, la presse nous a remarqués. En 1991, je suis allée voir Vidal et leur ai montré l'interface qu'HelloDoc avait réalisée avec leur CD. Au début, ils étaient assez réticents puis ils se sont déridés. Ils étaient finalement satisfaits du travail fait à partir de leur propre matière première. En 1992, nous avons doublé notre parc. Trois ans plus tard, nous en étions à 800 clients.

**HÔPITAUX MAGAZINE : A partir de quand la société HelloDoc a-t-elle pu conquérir sa place de leader sur le marché ?**

**MARILYNE MINAULT :** L'année 1995 a incontestablement été charnière. Et avec la

révolution électronique de 1998, le reste fut plus facile. Nous avons ensuite eu l'idée de faire un module offert, seul ou incorporé dans le logiciel. C'est là que les médecins se sont intéressés à nous. A partir de là, nous étions devenus deuxièmes sur le marché, juste derrière Axilog. Aujourd'hui nous sommes leaders avec un parc de 21 000 licences.

**HÔPITAUX MAGAZINE : Le fait d'être en Aquitaine est-il un avantage pour vous ?**

**MARILYNE MINAULT :** Certainement, dans le chantier de l'informatisation des médecins par rapport à la feuille de soins, l'Aquitaine a été incontestablement plus dynamique que Paris et la région parisienne. L'avantage, c'est de pouvoir tout faire à distance, par téléphone ou internet. Mais la province, c'est aussi une vie moins chère, des coûts immobiliers moindres. On arrive à se débrouiller avec pas grand-chose, dans un cadre de vie très agréable.

Autre avantage, le turn-over de nos collaborateurs est très faible, nous enregistrons très peu de départ.

**HÔPITAUX MAGAZINE : Quels sont vos projets ?**

**MARILYNE MINAULT :** Nous investissons beaucoup dans le télé-secrétariat car nous y croyons énormément. Nous développons aussi le partage des agendas entre médecins et patients. ■